

COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

Vingt-quatrième session

RÉSOLUTION N° 19

RAPPORT ANNUEL 2018

Le Comité permanent des programmes et des finances,

Agissant en vertu de la résolution du Conseil n° 1375 du 30 novembre 2018 et conformément aux dispositions du paragraphe a) de son mandat,

Ayant examiné et revu le Rapport annuel 2018 (document C/110/4),

Prend note du document susmentionné.
